

Réfection de la centrale de **Bryson**

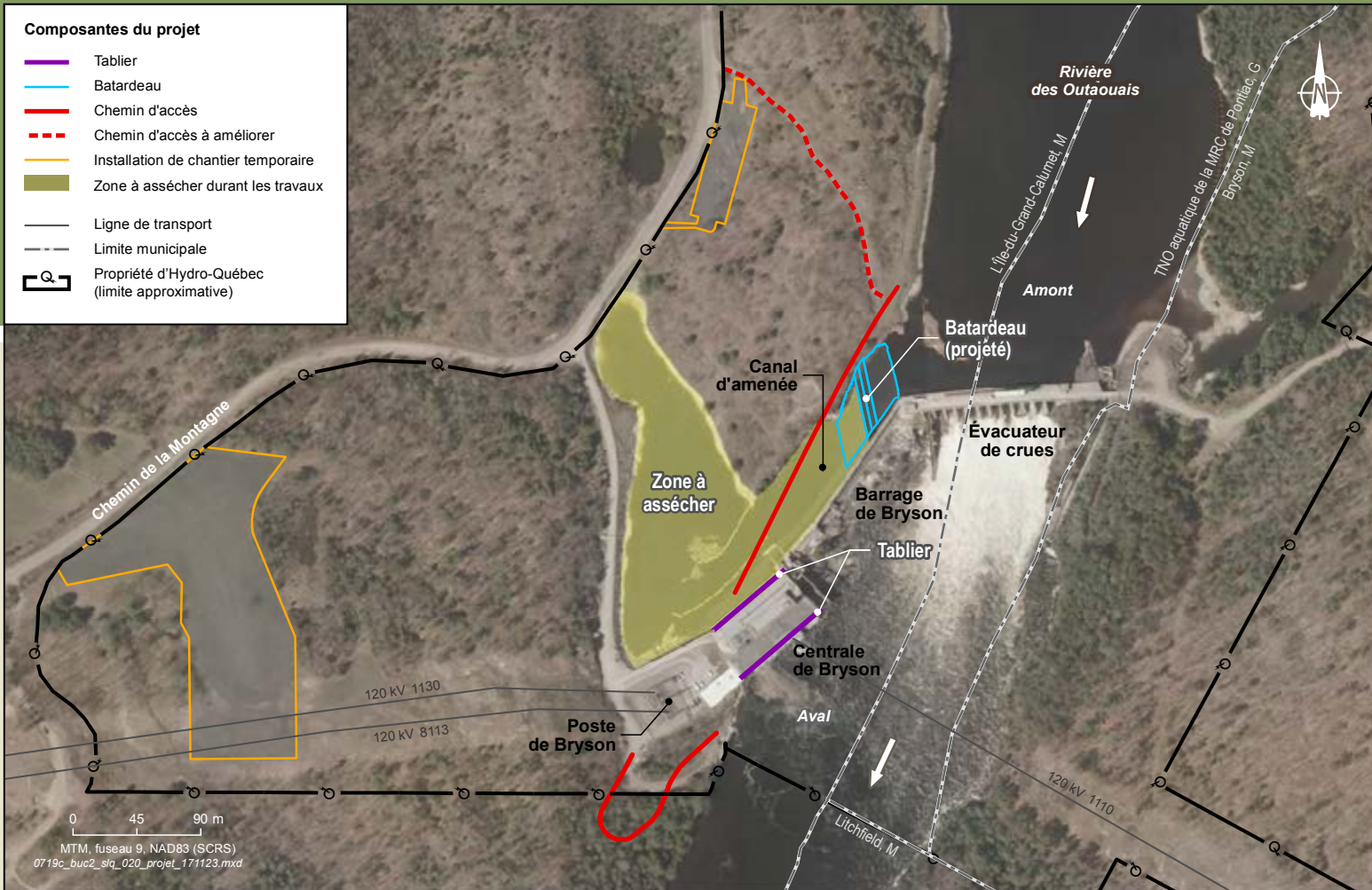
BULLETIN D'INFORMATION • AUTOMNE 2017

La centrale de Bryson a été construite en 1924 et en 1925. Elle est située sur la rivière des Outaouais, à Bryson, dans le chenal du Grand Calumet. Il s'agit d'une centrale au fil de l'eau d'une puissance installée de 56 mégawatts (MW).

Afin de veiller à la continuité des activités de la centrale, Hydro-Québec projette de remplacer les trois groupes turbine-alternateur et les deux tabliers.



DESCRIPTION DU PROJET



Remplacement des groupes turbine-alternateur

La centrale de Bryson compte trois groupes turbine-alternateur. Le premier groupe a été mis en service en 1925, le deuxième, en 1929 et le troisième, en 1949.

Afin de poursuivre sa mission de production d'électricité et d'assurer la durabilité de ses installations, Hydro-Québec démantèlera et remplacera les trois groupes turbine-alternateur.

Remplacement des tabliers amont et aval

Afin d'améliorer la capacité d'entretien des équipements, Hydro-Québec démantèlera les tabliers actuels (dalles de béton le long de la centrale) pour les remplacer par des tabliers plus larges et plus robustes.

Construction d'un batardeau

Hydro-Québec doit assécher le site des travaux. Pour ce faire, elle construira un batardeau en enrochement (digue temporaire) en amont de la centrale, dans le canal d'aménée. Les travaux entraîneront l'arrêt complet de la centrale pendant plusieurs mois.

L'entreprise pourra effectuer les travaux sans modifier le débit de la rivière. L'eau normalement turbinée par la centrale sera dirigée vers l'évacuateur de crues.

Chemins d'accès et installations de chantier temporaires

La réalisation des travaux nécessitera l'utilisation de trois chemins d'accès. Deux devront être construits, soit un dans le canal d'aménée asséché et un autre en aval de la centrale, près du poste de Bryson. Le troisième chemin, situé en amont du canal d'aménée, existe déjà, mais il faudra y effectuer des travaux pour l'améliorer et en permettre une utilisation optimale.

Les installations temporaires liées au chantier seront à l'intérieur de la propriété d'Hydro-Québec et leur aménagement nécessitera peu de déboisement.

DESCRIPTION DU MILIEU ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Zone d'étude

Situé dans la région administrative de l'Outaouais, le projet se déroulera entièrement dans les limites de la MRC de Pontiac. L'accès à la centrale se fait par la route 148, le chemin Wilson, le pont Monseigneur-Martel et le chemin de la Montagne.

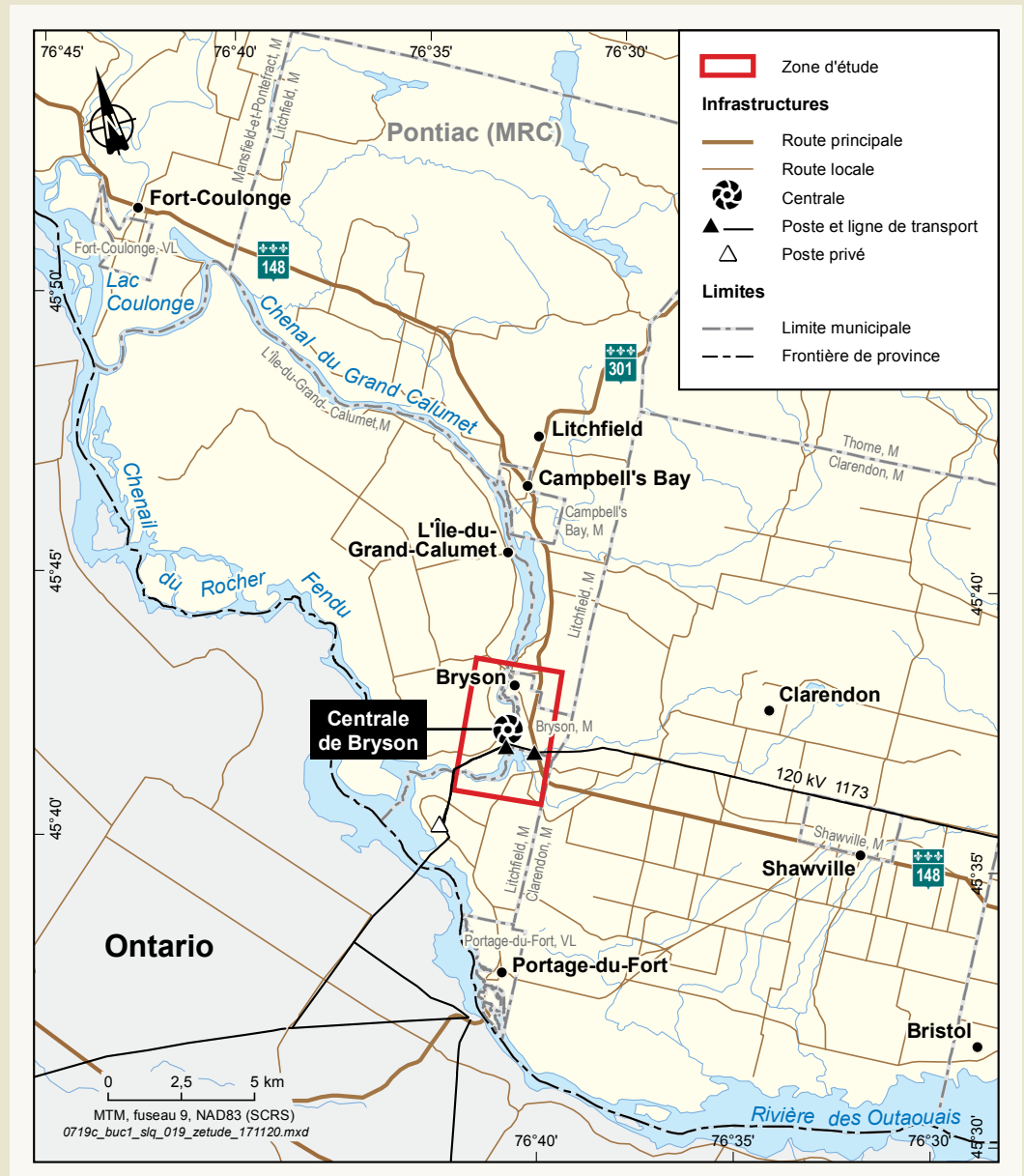
La zone d'étude du projet, d'une superficie de 13,5 km², se trouve à l'intérieur des municipalités de Bryson, de L'Île-du-Grand-Calumet et de Litchfield.

Études techniques et environnementales

Hydro-Québec réalise actuellement des études techniques et environnementales détaillées afin de préciser les caractéristiques du projet, de bien connaître le milieu d'accueil dans lequel il sera réalisé, de déterminer les impacts environnementaux et de proposer des mesures d'atténuation adéquates.

À la lumière des connaissances actuelles, les principales considérations environnementales et sociales associées au projet sont les suivantes :

- l'habitat du poisson ;
- la présence d'espèces fauniques et floristiques à statut particulier ;
- le camionnage et son impact sur la qualité de vie des riverains.



Participation du public

L'accueil favorable par les collectivités locales est l'une des trois conditions essentielles à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. L'entreprise élabore chaque nouveau projet en recherchant l'équilibre entre les trois pôles du développement durable, soit les aspects sociaux, environnementaux et économiques.

C'est pour cette raison qu'Hydro-Québec met en œuvre un processus de participation et de consultation du public. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les représentants du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier

Rencontres d'information sur le projet

Automne 2017 – hiver 2017-2018

Autorisations gouvernementales

Été 2018 – hiver 2019-2020

Réalisation des travaux

- Construction du batardeau Hiver 2020-2021
- Aménagement des chemins d'accès Automne 2020 – hiver 2020-2021
- Remplacement des groupes turbine-alternateur Hiver 2020-2021 – automne 2022
- Démolition et remplacement des tabliers Printemps – été 2021
- Démantèlement du batardeau et du chemin d'accès Automne 2022

Ce projet étant soumis à l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, Hydro-Québec déposera une étude d'impact sur l'environnement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il pourrait faire l'objet d'une audience publique menée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).



hydro.quebec/projet-bryson

Pour plus d'information

LIGNE INFO-PROJETS
1 800 465-1521, poste 6022

JULIE LÉONARD

Conseillère – Relations avec le milieu – Lanaudière, Laurentides, Laval et Outaouais
Direction – Affaires régionales et collectivités
leonard.julie@hydro.qc.ca

This publication is also available in English.
2017E2552-F